

Editorial

Peter Schulthess

Vor Ihnen liegt eine weitere Ausgabe unserer Verbandszeitschrift «à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung».

Sie finden unter «Aktuelles» wie immer vielfältige Informationen aus dem Verband und dem europäischen Kontext.

In der neu geschaffenen Rubrik «Debatte» finden Sie einen Beitrag zur Frage der Kassenregelung der Psychotherapie. Die Redaktion versteht diese Zeitschrift nicht bloss als Informationsorgan, sondern auch als Plattform für Debatten zu Fragen der Entwicklung der Psychotherapie. Die Redaktion weiss, dass dieses Thema vielen Mitgliedern unter den Nägeln brennt. In einer früheren Ausgabe versuchten wir, uns mittels Interviews von Vertretern des BAG, Versicherern und Patientenorganisationen dem Thema anzunähern. Verständlich, dass der Bund sich zurückhielt, da ein noch längerer politischer Prozess zu einer kassenrechtlichen Regelung der Psychotherapie ansteht. Der Autor vertritt in seinem Beitrag die Auffassung, dass eine verfassungsmässig korrekte Lösung nicht in einem Anordnungsmodell, sondern in einer Änderung des KVG liegen würde. Er vertritt hier seine persönliche Meinung (nicht jene des Verbandes oder Vorstandes), die wir aber dennoch zum Anstoss einer Debatte publizieren möchten. Vielleicht möchten Sie darauf reagieren?

Zum dritten Mal werden unter der Rubrik «Fokus» die Grenzen zwischen Psychotherapie, Transpersonaler Psychologie, Spiritualität und Esoterik thematisiert. Mein Beitrag in Heft 1-2015 hat viel Echo erfahren und manche Entgegnung provoziert. Mit diesem Heft und den darin enthaltenen drei weiteren Beiträgen wollen wir diese Debatte nun aber vorerst abschliessen, in der Meinung, das Spektrum möglicher Positionen sei abgedeckt. Es sei allen AutorInnen für ihre Beiträge gedankt. Das nächste Heft soll einen neuen Fokus aufweisen.

Wie üblich enthält die vorliegende Ausgabe auch ein Interview mit einem ASP-Mitglied.

Unter der Rubrik «Wissen» findet sich diesmal ein spannender Beitrag zur psychologischen Versorgung körperlich Kranker.

Für einmal schliesst eine französischsprachige Buchbesprechung das Heft.

Ich wünsche Ihnen eine anregende Lektüre.

Vous avez entre les mains le dernier numéro de la revue de notre association «à jour! Évolution de la profession de psychothérapeute».

La rubrique «Actualités» vous fournit comme toujours une floraison d'informations touchant notre association et le contexte européen.

Notre nouvelle rubrique «Débat» vous propose un article relatif à la réglementation des caisses au niveau de la psychothérapie. La rédaction considère cette revue non seulement comme un organe d'informations mais également comme une plateforme accueillant des débats sur des questions concernant l'évolution de la psychothérapie. La rédaction n'ignore pas qu'un grand nombre de membres brûlent d'en savoir plus à ce sujet. Dans une édition précédente, nous avons tenté une approche au moyen d'interviews menées avec des représentants de l'OFSP, des assureurs et des organisations de patients. Il est compréhensible que la Confédération ait fait preuve de retenue, puisqu'un long processus politique s'ouvre devant nous en matière de réglementation légale concernant la prise en charge des psychothérapies par les caisses. L'auteur estime dans son article qu'une solution conforme à la constitution ne se trouve pas dans un modèle d'ordonnance, mais dans la modification de la LaMal. Il exprime ici son opinion personnelle (et non celle de l'association ou du comité), que nous souhaitons publier pour instaurer le débat. Peut-être souhaitez-vous y réagir?

La rubrique «Focalisation» aborde pour la troisième fois les frontières existant entre la psychothérapie, la psychologie transpersonnelle, la spiritualité et l'esotérisme. Mon article publié dans la revue 1-2015 a rencontré un grand écho et suscité certaines répliques. Par la publication de trois articles supplémentaires, nous pensons avoir ainsi couvert l'ensemble des positions possibles dans ce domaine et souhaitons désormais clore le débat. Nous saisissons l'occasion et remercions tous les auteurs de leur contribution. Le prochain numéro dédiera sa rubrique «Focalisation» à un nouveau sujet.

Comme à l'accoutumée, la présente édition comprend également un entretien avec un membre de l'ASP.

La rubrique «Savoir» contient un article passionnant sur le soin psychologique apporté aux personnes atteintes de maladies physiques.

La revue s'achève cette fois-ci sur une critique de livre francophone.

Il me reste à vous souhaiter une lecture enrichissante.

